**42ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(23 janvier – 3 février 2023)**

**Pakistan**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 30 janvier 2023 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Pakistan pour la présentation de son rapport.

La France salue les progrès accomplis par le Pakistan dans le domaine législatif, notamment en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle encourage les autorités pakistanaises à poursuivre la mise en œuvre de ces dispositions et leur adresse les recommandations suivantes :

1/ Poursuivre les efforts engagés en faveur des droits des femmes et s’assurer de leur mise en œuvre, y compris en matière de santé sexuelle et reproductive ;

2/ Poursuivre les efforts entrepris pour observer un moratoire sur la peine de mort et envisager de ratifier le Deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort ;

3/ Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

4/ Poursuivre les efforts visant à lutter contre l’exploitation et le travail des enfants./.

Je vous remercie./.